



Offre publique de vente d'actions suivie d'une introduction en bourse

DU 28 NOVEMBRE AU 09 DÉCEMBRE 2022*

Émetteur :
NAS IVOIRE HOLDING

**FAITES DÉCOLLER
VOTRE INVESTISSEMENT**

MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION :

21 131 250 000

F CFA

NOMBRE D'ACTIONNÉS ÉMISÉS :

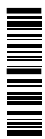
10 062 500

ACTIONS

PRIX DE L'ACTION

2 100

F CFA



Cette opération a été enregistrée le 18/11/2022 par l'AMF-UMOA sous le numéro OA/22-02

Arrangeur & Chef de file



SYNDICAT DE PLACEMENT : AFRICABOURSE - AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION - BIC FINANCIAL SERVICES - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - CORIS BOURSE - SOCIÉTÉ BURKINABÈ D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE (SBIIF) - SOCIÉTÉ AFRICAINE D'INGÉNIERIE ET D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE - ATLANTIQUE FINANCE - ATILIARI SECURITIES WEST AFRICA - BICI BOURSE - BNI FINANCE - BOA CAPITAL SECURITIES - BRIDGE SECURITIES - BSIC CAPITAL - EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - MAC - NATHA SECURITIES - NSIA FINANCES - ORAGROUP SECURITIES SGI-PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SIRIUS CAPITAL - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA - CIFA-BOURSE - GLOBAL CAPITAL - SGI MALI - SGI NIGER - ABCO BOURSE - COMPAGNIE DE GESTION FINANCIÈRE ET DE BOURSE - EVEREST FINANCE - FINANCE GESTION ET INTERMÉDIATION - IMPAXIS SECURITIES - INVICTUS CAPITAL FINANCE - SGI TOGO

(*) Avec possibilité de clôture anticipée

PRESENTATION DE NAS IVOIRE HOLDING

NAS Ivoire Holding est une holding exclusivement dédiée à la gestion de sa participation dans NAS Ivoire S.A. son unique filiale. NAS Ivoire Holding détient 100% du capital de NAS Ivoire S.A. qui fournit les services d'assistance en escale au sein de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan en Côte d'Ivoire depuis 2015. NAS Ivoire S.A. a signé en 2015 avec l'Etat de Côte d'Ivoire une convention de délégation des services d'assistance en escale au sein de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan pour les activités suivantes :

- La manutention au sol
- Le fret
- L'accueil et l'assistance aux passagers

NAS Ivoire Holding bénéficie du savoir-faire et de l'expérience incontestable du groupe Menzies Aviation leader mondial des services d'aviation dont il fait partie.

Par ailleurs, NAS Ivoire Holding se positionne comme un partenaire de choix pour le gouvernement ivoirien afin de l'accompagner dans son programme d'émergence et par la même occasion faire de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny une référence dans la sous-région

PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDES DE NAS IVOIRE HOLDING

COMPTES	2019	2020	2021	2022 E
CHIFFRES D'AFFAIRES	22 845	11 975	17 472	24 895
EBITDA	8 181	725	2 885	8 559
RESULTAT NET	5 729	- 6 244	885	6 846
MARGE EBITDA	36%	6%	17%	34%
MARGE NETTE	25%	- 52%	5%	27%

NAS Ivoire Holding entrevoit de très bonnes perspectives de croissance à travers la position monopolistique sur l'aéroport Félix Houphouët-Boigny de sa filiale NAS Ivoire S.A. qui lui permettra de profiter de :

- la croissance anticipée des prévisions de vols des différentes compagnies aériennes ;
- la demande croissante d'ouverture de nouvelles lignes des compagnies aériennes en lien avec le positionnement stratégique de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny ;
- l'accroissement envisagé de la capacité d'accueil de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny à l'horizon 2025 par l'État de Côte d'Ivoire.
- l'anticipation de la progression de 5% du volume de cargaison à l'import et à l'export.

NOTATION FINANCIERE DE NAS IVOIRE HOLDING

NAS Ivoire Holding a obtenu le 30 mars 2022 la note BBB+ à long terme et la note A1 à court terme par Bloomfield Investment Corporation avec une perspective stable basée sur les points positifs suivants :

- Le soutien de son actionnaire unique NAS Co. W.L.L.
- Une situation d'acteur unique sur le périmètre de sa filiale NAS Ivoire S.A.
- Un renforcement du cadre de gouvernance de NAS Ivoire S.A.
- Une bonne atteinte des indicateurs de performances de sa filiale
- Une activité conforme aux standards internationaux

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

TERMSHEET

EMETTEUR	NAS Ivoire Holding
NOMBRE D'ACTIONNAIRES A CEDER	10 062 500
PRIX DE CESSION	2 100 FCFA
MONTANT DE L'OPERATION	21 131 250 000 FCFA
NATURE DES TITRES	Actions NAS Ivoire Holding toutes de même catégorie.
DROIT APPLICABLE	Droit ivoirien
FORMES DES TITRES	Actions dématérialisées. Les titres sont inscrits en compte auprès des SGI agréées par l'AMF-UMOA, ou d'une banque teneur de compte et conservateur.
PERIODE DE SOUSCRIPTION	28 Novembre 2022 au 09 Décembre 2022
Arrangeur-Chef de file :	Hudson & Cie

REGLES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION

L'allocation sera strictement limitée au nombre d'actions offertes par la présente opération. Elle sera faite de manière centralisée par l'Arrangeur et Chef de file. Les règles d'allocation suivantes seront appliquées y compris en cas de clôture anticipée.

Type d'ordres	Guichets placeurs			%
	Description	SGI concernées	Nombre d'actions	
Type I	Personnes physiques	<ul style="list-style-type: none">• Autres SGI Membres du syndicat de placement• Hudson & Cie	4 025 000	40%
Type II	Personnes morales	Hudson & Cie	6 037 500	60%

ORDRES DE TYPE I : PERSONNES PHYSIQUES RESIDENTES OU NON DANS LA ZONE UEMOA

Allocations des ordres de type I

Le nombre d'actions allouées au type I est de 4 025 000 actions sous réserve d'une demande suffisante de la part des souscripteurs concernés ;

Les ordres de type I pourront être souscrits auprès de tous les membres du syndicat de placement et les allocations seront centralisées par la SGI Hudson & Cie.

Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur, déterminée à partir de la formule suivante :

$$\text{Nombre de titres alloués} = \frac{4\,025\,000}{\text{Nombre de souscripteurs d'ordre de type I}}$$

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Ainsi, à l'issue de cette première allocation, toutes les souscriptions inférieures ou égales à la quantité minimum seront servies dans leur intégralité. Toutes les souscriptions supérieures au minimum déterminé seront allouées de la quantité minimum.

Le reliquat des titres disponibles à l'issue de la première allocation sera alloué au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir d'un ratio déterminé comme suit :

$$\text{Nombre de titres alloués} = \frac{\text{Nombre d'actions disponibles après la première allocation}}{\text{Nombre d'actions souscrites restant à servir}}$$

Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs à raison d'un titre par souscripteur jusqu'à épuisement, avec priorité aux demandes les plus élevées. En cas d'égalité de la demande, les souscripteurs seront servis de façon discrétionnaire.

REGLES DE TRANSVASEMENT DES ORDRES DE TYPE I

En cas de sous-souscription, le reliquat des actions non allouées sera affecté aux ordres de type II.

ORDRES DE TYPE II : INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET PERSONNES MORALES RESIDANT OU NON EN ZONE UEMOA SANS DISTINCTION DE NATIONALITE

Allocations des ordres de type II

Le nombre d'actions allouées à ce type d'ordre est de 6 037 500 actions sous réserve d'une demande suffisante de la part des souscripteurs concernés.

Les ordres de type II ne pourront être souscrit qu'auprès de la SGI Hudson & Cie, Arrangeur-Chef de file de l'Opération et les allocations seront centralisées par la SGI Hudson & Cie.

L'allocation des actions se fera durant la période de souscription suivant l'ordre d'arrivée des souscriptions complètes.

Une souscription est réputée complète à la réception par l'Arrangeur-Chef de file de l'Opération des éléments suivants :

- Le bulletin de souscription dûment complété et signé
- La réception effective des fonds sur le compte de centralisation de l'opération et à défaut le Swift de virement.

Le Chef de file tiendra de manière périodique un tableau de centralisation avec les souscriptions effectivement retenues et ce jusqu'à la clôture de l'Opération.

Siège social

Abidjan, Zone 4 Boulevard VGE, carrefour Camp commando, Immeuble Privilège 2020 - 6e Etage

Arrangeur & Chef de file :  Hudson